

et les autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Abbé Pierre
+

Vivre dans ces logements qui n'en sont pas



© Renaud Merrot





© Seb / Cradefroy



page 8

■ **Vivre** dans ces logements qui n'en sont pas

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

VIVRE DANS CES LOGEMENTS QUI N'EN SONT PAS

page 13

TÉMOIGNAGE : SOFIA AOUICI, RESPONSABLE BÉNÉVOLE DE LA MISSION SATURNISME ÎLE-DE-FRANCE

page 14

DANS LA RUE : VICTIMES ET BOURREAUX

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE.

page 20

LES DERNIERS INSTANTS DE L'ABBÉ PIERRE



© DR

page 13

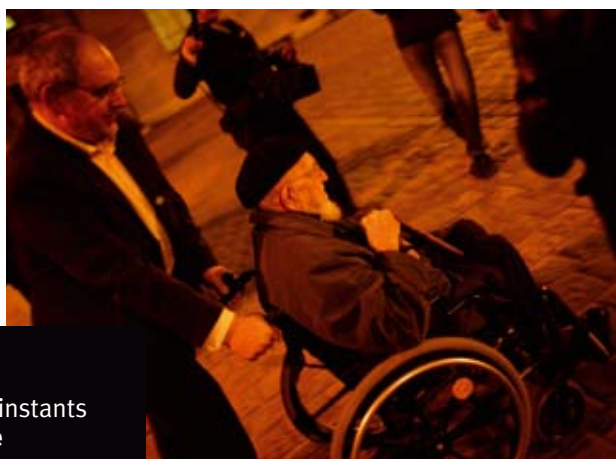
■ **Sofia Aouici** : « Les conséquences du mal-logement sur la santé sont multiples »



© DR

page 19

■ **Marie et Andrée**
Une histoire de confiance



© Seb / Cradefroy

page 20

■ Les derniers instants de l'abbé Pierre



L'édito du président

Comment dire non ?

Des femmes jeunes, tenant des enfants par la main, font la queue tous les soirs pour un repas chaud. Les appels de détresse augmentent jour après jour et les associations sont débordées... mais comment dire non ? Comment refuser un toit ou un repas, sous prétexte que l'on n'a plus assez de moyens ? 10 millions de personnes sont aujourd'hui concernées par la crise du logement dont 3,5 millions de personnes mal-logées. La tâche paraît insurmontable, même si nous ne lâchons rien. Pendant ce temps, l'État se contente de panser cette plaie à coup de plans de sauvetage qui ne prennent pas le mal à la racine, il se désengage même du soutien aux associations qui se voient dans l'obligation de remplir des missions à sa place. Comment arriver, dans ce cas, à bâtir une société plus juste ? Aurons-nous jamais assez de moyens ? Ce qui est certain, c'est qu'il faut continuer à unir nos forces pour agir. Et partager. Dans ce contexte extrêmement difficile, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une année 2010 encore plus solidaire et à vous redire que nous gardons courage et détermination.

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre

■ La République nous appelle...



Le 9 décembre au matin, une grosse centaine de militants de la Fondation Abbé Pierre s'est rassemblée place de la République à Paris pour une opération "coup de poing" sur le modèle d'interpellation que l'abbé Pierre savait utiliser à merveille. Il s'agissait de dénoncer "les logements qui n'en sont pas" (caves, garages, locaux commerciaux...) que nul ne veut voir et qui concernent pourtant plusieurs centaines de milliers de personnes en grande difficulté. En collant des boîtes aux lettres en carton sur des lieux susceptibles d'accueillir des habitants, chacun s'est rendu compte d'une réalité insoupçonnée.

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû.
Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.

© Ljubisa Dimitovic





Rapport sur l'état du mal-logement 2010 : les enfants à la une!

Le 1^{er} février, le Rapport sur l'état du mal-logement 2010, sera rendu public dans la salle Charlie Parker à la Grande Halle de la Villette à Paris. Le matin sera consacré à la présentation de ce document référence. L'après-midi, un débat sera organisé avec les dirigeants des partis politiques. Sujet phare: "Les enfants, victimes silencieuses du mal-logement". Si vous désirez assister à cette manifestation, inscrivez-vous à l'adresse avant le 22 janvier : nahamala@fondation-abbepierre.fr



Lancé en octobre 2008 le programme de la Fondation a d'ores et déjà permis de bâtir ou réhabiliter 750 logements très sociaux avec un réel souci de réduction des charges et d'économie d'énergie. 62 opérateurs associatifs sont intervenus dans 14 régions et 30 départements. Plus de 4 millions d'euros ont été engagés. 60 % des opérations concernent des logements classiques, 40 % des Pensions de famille ou des résidences sociales pour jeunes. Trois exemples remarquables.

“2 000 toits, 2 000 familles” premier bilan

■ DANS LA LOIRE : RESTAURER, ÉCONOMISER



© DR

À Rive-de-Gier, c'est dans un ancien commissariat de Police que le Pact Loire de Saint-Etienne, soutenu par la Fondation, gère grâce à un bail emphytéotique de 75 ans, sept logements restaurés, chauffés par une chaudière collective à condensation, peu gourmande en énergie et alimentés en eau chaude par des panneaux solaires. Parmi les locataires, une famille avait tout perdu dans un incendie, l'autre vivait dans un logement insalubre. Un vrai changement de vie ! ■

■ Dans l'Essonne : valoriser l'existant

En plein centre de Palaiseau, la Fondation participe à la réhabilitation de 15 appartements dont une partie en Pension de Famille. Particularité de cette opération, elle s'effectue dans un ensemble patrimonial de qualité (escalier répertorié à la Société Historique de la ville, longère traditionnelle). Loyers et charges sont adaptés aux faibles ressources des futurs habitants. L'opérateur, "Solidarités nouvelles pour le logement", s'appuie sur un réseau de bénévoles investis tant dans la création de cet ensemble que dans l'accompagnement social des futurs locataires. ■



© Seb / Guedefroy

■ Dans le Gers : épauler les habitants

Depuis de nombreuses années, l'association "Revivre" permet à des personnes en grande difficulté, propriétaires ou locataires, en ville et à la campagne, d'améliorer leur logement en fournissant gratuitement matériaux nécessaires et appui technique afin de les accompagner dans la réalisation de leurs travaux. La Fondation soutient les opérations les plus coûteuses, notamment cinq baux à réhabilitation. ■



© DR





© Thibaud Vézina

■ Paris : les jardins Abbé Pierre

Au cœur du XIII^e arrondissement, dans le nouveau quartier des Grands Moulins, un large espace vert écologique baptisé *Jardins Abbé Pierre* a été inauguré le 1^{er} octobre dernier par Bertrand Delanoë, maire de Paris, et plusieurs autres personnalités. Ce jardin est situé à quelques pas du Quai de la Gare où, pendant l'été 1991, l'abbé Pierre est venu soutenir 102 familles expulsées. Un symbole fort ! ■



Eric Cantona : shoot photo

Bon pied on le savait, bon œil on le découvre avec ce très beau livre *Elle, lui et les autres* pour lequel le parrain de la Fondation s'est mis derrière l'objectif. Il a retenu 150 photos, en majorité des portraits émouvants, à Paris, en banlieue, à Lyon, Metz, La Réunion et au Brésil. Il y dévoile, comme il le confie: «*Le monde impitoyable dans lequel nous vivons, très dur avec les plus fragiles.*» Généreux, Eric Cantona abandonne tous ses droits d'auteur afin de financer de nouvelles actions en faveur du logement des personnes défavorisées. Ed. Desclée de Brouwer 28 €, en librairie.



© AFP / Frédéric Flurin

■ EXPULSIONS : LA PLATEFORME TOUJOURS ACTIVE

Alors que le nombre d'expulsions grimpe et qu'en 2008, 100 000 résiliations de bail ont été enregistrées pour défaut de paiement, la plateforme téléphonique "**Allo Prévention expulsions**" mise en place en juin dernier par la Fondation, fonctionne plus que jamais. Plus de 1 450 appels ont été reçus au **numéro azur 0810 001 505**. Appels d'urgence, de détresse,

de personnes pour la plupart du temps de bonne foi et qui pour cause de maladie, de chômage, de séparation et bien sûr touchées par la crise économique, se retrouvent dans l'incapacité de régler pendant un certain temps leur loyer. Les écouter, les conseiller, les orienter, telle est la mission des bénévoles qui assurent la permanence encadrés d'un juriste et d'une chargée de mission. ■



Coup de pouce pour les jeunes

De nombreux locataires et propriétaires, souvent jeunes, vivent dans des conditions très précaires faute de pouvoir financer ou faire financer la rénovation de leur habitat. L'ATU, Association Trait d'Union, de l'Hérault, bénéficie d'une aide de la Fondation pour mener ses actions de médiation, de rénovation et de maintien dans les lieux.



Panneau de présentation de nos partenaires algériens

titres restaurant au profit de l'association "Main dans la Main" (Rwanda), pour financer l'installation de citernes de récupération des pluies. ■

■ NICARAGUA: LA RECONSTRUCTION CONTINUE

Depuis 2003 la Fondation intervient au Nicaragua, pays le plus pauvre d'Amérique Centrale après Haïti, sur des programmes ponctuels, par l'intermédiaire de l'association "Habitat-Cité". Une mission de la Fondation diligentée l'été dernier a visité les programmes en cours, notamment la construction de 40 maisons dans un bidonville, la remise en état de toitures dans un autre, etc. Compte tenu de la qualité des partenaires, des intervenants sur place et des réalisations concrètes en faveur de populations indigentes, la Fondation a décidé de maintenir son engagement financier au Nicaragua, notamment en mettant en place une aide à la construction de leur propre maison pour les maçons qui interviennent sur les chantiers, un centre d'entraide pour des prisonniers et leur famille. ■



© DR



© DR

■ Des étudiants solidaires

C'est dans le XX^e arrondissement à Paris que l'association "AutreMonde", initiée par des étudiants, a ouvert *Le Café dans la Mare*, un accueil de jour proposant boissons chaudes, écoute et activités diverses (photos, cuisine notamment). Afin d'aider davantage encore la soixantaine de personnes démunies fréquentant le Café, la Fondation a accepté de financer un coin info (journaux, internet) et accès au droit. ■





© Stéphane Goulet/Projet

■ LA DIGNITÉ POUR LES SAISONNIERS

Difficile pour les travailleurs agricoles saisonniers de trouver un logement décent. C'est pourquoi depuis 2007 "Habitat et Développement 84" s'est attaché à produire, parfois sur les exploitations, une vingtaine de chambres et studios avec l'aide éventuelle et l'accord des employeurs. Afin d'accélérer le mouvement, la Fondation s'associe au financement de 10 logements supplémentaires. ■



■ La parole aux sans-abri

Sollicitée par "Coordination SDF", le collectif d'associations d'Angers investies auprès des personnes à la rue, la Fondation Abbé Pierre a coédité dans le cadre de la "Journée mondiale du refus de la misère", le

17 octobre dernier, les témoignages de celles et ceux qui ont réussi à s'en sortir et vivent désormais dans la Pension de famille "Brin d'Espoir". Des phrases bouleversantes pour mettre en mots des parcours douloureux. ■

■ DE LA CABANE AU STUDIO

C'est dans le cadre du programme SOS Taudis que la situation dramatique de M. Lemoine a été révélée à la Fondation. Depuis 2 ans, sans emploi, il vivait seul dans un cabanon sans eau et sans électricité. Dans l'incapacité morale d'entreprendre des démarches pour obtenir des aides sociales et le RSA (revenu de solidarité active), il était sans ressources. Alertée, la Fondation, par l'intermédiaire de l'association FDPLS de Céret, a constitué son dossier de RSA auprès de la Caisse d'allocation familiale et sa demande



de logement auprès de différents offices d'Hlm. Aujourd'hui, Monsieur Lemoine est locataire d'un studio et totalement à jour de ses charges courantes. ■

Territoires

LYON

Depuis 2009, l'Alpil, (Action lyonnaise pour l'insertion sociale par le logement), assure du mardi au vendredi dans les locaux de l'Antenne de la Fondation, à Lyon, une permanence d'accès au droit au logement. Près d'un millier de ménages a été reçu.

83 % d'entre eux, bénéficient d'une action en cours ;

12 % ont vu leur situation réglée durablement (accès ou maintien dans un logement, réponse apportée à une question précise) ou temporairement par une solution ponctuelle.

5 % ont été orientés vers la structure ou le professionnel adéquats, après diagnostic de leur situation.

40 ateliers Dalo ont été organisés pour connaître la loi et les démarches à engager.

TOULOUSE

À propos de la loi Scellier : lors du Congrès de l'Union sociale pour l'habitat en septembre dernier, la Fondation Abbé Pierre a interpellé les pouvoirs publics sur ses choix en matière de logement qui privilégient le développement d'un parc locatif privé aux loyers inaccessibles au plus grand nombre. Un combat essentiel et un rappel nécessaire.

logements

La grande peur de la rue

56% des Français craignent de devenir SDF

contre 47% en novembre 2007.

12% avouent même «Oui, c'est très possible»

contre 4% en 2007.

66% pensent que l'État est responsable du nombre de sans-abri.

75% s'estiment solidaires des SDF.

Sondage CSA pour l'Association Emmaüs, nov. 2009



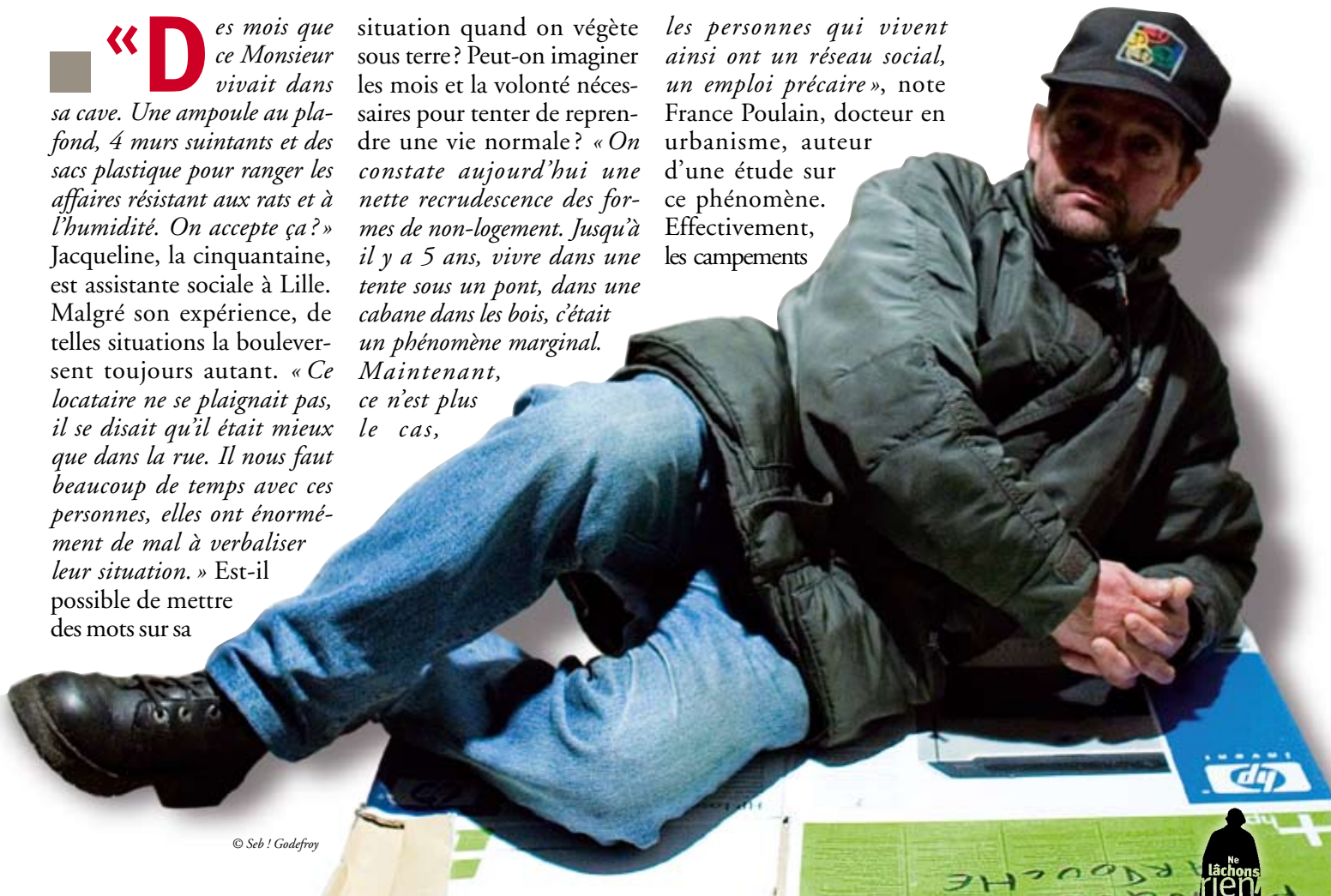
Vivre dans ces qui n'en sont pas

■ *Il y a des questions que l'on ne devrait pas même poser... Peut-on vivre dans une cave, un garage, une voiture ? Plus ou moins cachées, des centaines de milliers de familles habitent dans des conditions indignes. Pour ces femmes, ces hommes et ces enfants, il s'agit d'avoir un toit, malgré tout. Et ce "monde parallèle" du non-logement ne cesse de s'étendre.*

■ « **D**es mois que ce Monsieur vivait dans sa cave. Une ampoule au plafond, 4 murs suintants et des sacs plastique pour ranger les affaires résistant aux rats et à l'humidité. On accepte ça ? » Jacqueline, la cinquantaine, est assistante sociale à Lille. Malgré son expérience, de telles situations la bouleversent toujours autant. « Ce locataire ne se plaignait pas, il se disait qu'il était mieux que dans la rue. Il nous faut beaucoup de temps avec ces personnes, elles ont énormément de mal à verbaliser leur situation. » Est-il possible de mettre des mots sur sa

situation quand on végète sous terre ? Peut-on imaginer les mois et la volonté nécessaires pour tenter de reprendre une vie normale ? « On constate aujourd'hui une nette recrudescence des formes de non-logement. Jusqu'à il y a 5 ans, vivre dans une tente sous un pont, dans une cabane dans les bois, c'était un phénomène marginal. Maintenant, ce n'est plus le cas,

les personnes qui vivent ainsi ont un réseau social, un emploi précaire », note France Poulain, docteur en urbanisme, auteur d'une étude sur ce phénomène. Effectivement, les campements



© Seb ! Godefroy



Des chiffres...

Aujourd'hui, **1,1 million** de personnes vivent dans un logement indigne ou indécent.

Entre **70 000** et **120 000** personnes habitent sur un terrain de camping à l'année parce qu'ils ne peuvent trouver de logement ailleurs.

Une féminisation lente mais régulière de la pauvreté : **13,9 %** des femmes contre **12,5 %** des hommes

Étude Insee.

Ces constats se retrouvent dans les personnes accueillies au Secours Catholique, les femmes représentent

54,4 % des adultes rencontrés contre **45,6 %** pour les hommes. L'augmentation est de **3,4 %** en vingt ans.

Rapport annuel du secours catholique, novembre 2009.

sauvages sont de plus en plus nombreux, plus ou moins proches des villes. *« Je pense que la précarité s'est déplacée : les personnes marginales qui demeurent à l'année dans les campings sont peu à peu "chassées" et remplacées par des ménages très modestes, des petits retraités en difficulté. On repousse le problème du logement de plus en plus loin. »*

Vivre dans un garage

C'est normalement là que l'on range sa voiture, ses vieux outils. C'est la "maison" depuis 18 mois de Philippe et de son fils Jim, 17 ans. 22 m², pas de chauffage, pas d'eau. Une dalle de béton, une mezzanine en bois sur laquelle on se glisse pour dormir, deux petites fenêtres non isolées. *« Mon plus gros souci, c'est la lumière, heureusement que j'ai récupéré une porte-fenêtre, mais on caille l'hiver. »* Dès novembre dans la Drôme des collines, les premières gelées glacent les os au réveil. C'est le menuisier du village

qui a donné la porte-fenêtre en vitrage simple. Tant pis pour les courants d'air, il y a au moins de la lumière. Lorsque l'on arrive par la petite route qui monte de Crépol, le bourg voisin, le garage apparaît sur le côté. Le jardin encore fleuri fait presque oublier les ruines de la maison qui a brûlé en février 2005. *« C'était à mon épouse, nous n'avions pas d'assurance et depuis son décès, je n'ai pas les moyens de la retaper. En plus il y a ses frères... »* Malgré le problème de l'indivision, Philippe et son fils sont restés trop attachés à cet endroit où ils ont vécu leurs plus belles années. *« 1 500 m² de terrain sur la vallée, vous voyez un peu la terrasse ! Ici, on est chez nous et les gars au village, ils savent qu'on a un vécu. »* Et puis, ne pas payer de loyer quand on est Rmiste, c'est un luxe. Philippe a fait des petits boulots mais, sans voiture à Montrigaud, ■ **Des tentes deviennent des habitations permanentes comme ici, à Saint-Maur-des-Fossés.**



bourg de 500 habitants, le travail est rare. *« C'est pas facile tous les jours. Pour ne pas avoir trop froid, on a un petit radiateur au gaz... qui nous coûte 300 euros par mois en hiver, c'est énorme ! »* Pour se laver, Philippe et son fils vont au petit restaurant du village où le patron les aide.



© Seb J. Godfrey





© DR

La solidarité fonctionne bien ici. « Il y a aussi des toilettes communales à 100 mètres de la maison. Mon fils en a marre de ces conditions, mais il ne veut pas partir. » À 6 heures du matin, Jim prend sa mobylette et parcourt 100 km pour terminer son CAP de carrossier. Après, il envi-

■ Philippe et son fils Jim doivent se contenter de ce garage sans confort.

sage de s'installer ici même sur notre terrain. « 1 500 m² en plein centre du village, y a de quoi faire » précise fièrement son père. La toiture du garage doit être reprise par

endroits et Philippe voudrait faire une petite salle de bains, des WC et mettre un poêle à bois dans la pièce. Bricoleur, il a déjà préparé le terrain pour agrandir le local, ce qui semble enfin possible depuis que le CALD (Centre d'amélioration du logement de la Drôme) est intervenu. « Le permis de construire a été obtenu en mai 2009 et nous travaillons sur la réhabilitation avec la mairie qui soutient le projet depuis le début. C'est important », souligne Françoise Thoumelin, chargée de mission au CALD. Avec un prêt à 0 % et l'Aide au logement,







© DR

■ Plusieurs familles s'entassent avec leurs enfants dans ces masures de fortune.

Qu'est-ce qu'un logement décent ?

Selon la Loi du 30 janvier 2002, un logement décent doit répondre aux principaux critères suivants :

- 
 disposer au moins d'une pièce principale, d'une surface habitable au moins égale à 9 mètres carrés et une hauteur sous plafond au moins égale à 2,20 mètres ;
- 
 disposer d'une installation électrique ou au gaz conforme aux normes de sécurité (l'installation doit permettre un chauffage normal) ;
- 
 disposer d'une installation sanitaire intérieure avec un w-c ;
- 
 un logement qui fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ne peut être considéré comme un logement décent.

Les taudis... et les autres formes de non-logement

600 000 taudis en France.

Plus de 2 millions de personnes vivent dans des conditions très dégradées : logements exigus, sans eau, sans WC, sans chauffage... Les dizaines de milliers de chambres d'hôtel meublées vétustes ne sont pas comptées parmi les habitations indignes car non considérées comme des "logements", pas plus que les mobile homes et les caravanes.

Philippe n'aurait plus qu'à rembourser 35 à 40 euros/mois. Un chiffre qui donne envie de croire que le rêve d'une vie normale va devenir réalité...

Dix ans dans 2m²

« Madame, il faut bien vivre quelque part ! » C'est ainsi qu'un conseiller municipal du XVI^e arrondissement de Paris avait répondu à cette locataire qui vivait dans un placard à balais depuis dix ans. Dix ans avec un lit raccourci et des sacs au plafond pour stocker affaires et nourriture. Dix ans de loyers payés à une agence immobilière au courant de la situation. En 2008, l'association "Relais habitat" est intervenue pour aider cette ancienne cadre et grâce au programme "SOS Taudis" de la Fondation, elle a été

■ **Bozena survit dans 6 m² au centre de Paris.**



■ **De plus en plus de personnes à petit revenu s'installent à l'année dans des mobile homes.**

relogée en septembre dernier dans un 2 pièces de 40 m². Placards, locaux à poubelles, cabanes de jardin, greniers... l'association découvre régulièrement ces nouveaux "habitats" à Paris et en Seine-Saint-Denis où elle opère.

« Nous les appelons des locaux à sommeil et nous avons entre 5 à 6 situations de ce genre tous les ans », précise Frédérique Trouvé, directrice. « La création, début 2008, de la brigade de lutte contre les marchands de sommeil de Paris, est un réel progrès pour contrer cela, mais la crise du logement est tellement grave. »

Et comment empêcher la relocation

de tels endroits ? Avec le manque de logements particulièrement aigu dans les grandes villes, comment lutter contre ce fléau ? Bozena est polonaise, elle est arrivée en France il y a 10 ans. Son quotidien à Paris : 6m², au 7^e sans ascenseur. La minuscule douche et le lavabo sont de l'autre côté du couloir, derrière une porte que l'on ne peut qu'entrouvrir. Son loyer : 550 euros par mois.

« Mon propriétaire a beaucoup de chambres comme celle-là » relève-t-elle amèrement. « La première que l'on m'avait proposée, c'était tragique. Très sale, sans lumière... J'ai dit oui à la deuxième proposition car au moins, là, c'était propre. »

Souffrir en silence pour avoir un toit et bien souvent payer le prix fort. Combien de temps faudra-t-il encore dénoncer cette honteuse pratique ?

Il existe en France plus de 600 000 taudis. Leur éradi-



© DRK



© Seb ! Godefroy

cation est une des priorités de la Fondation et de ses partenaires associatifs. Depuis cinq ans, la Fondation a également financé plus de 2 000 logements accessibles aux plus modestes à travers deux chantiers nationaux dont le plus récent, “2 000 toits pour 2 000 familles” se poursuit. Une goutte d’eau. Mais une goutte d’eau qui prouve qu’il est possible d’agir et qui souligne le manque de volonté politique de l’État. Chacun a droit à un logement décent, c’est désormais la Loi. Mais pour l’instant, la majorité des personnes ayant déposé un dossier Dalo et reconnues prioritaires ne sont toujours pas relogées... Va-t-on aujourd’hui ajouter à la file d’attente du logement social, une autre liste, celle de l’accès à un logement décent? L’État doit absolument agir et ne plus fermer les yeux. En 2010, c’est déjà terriblement tard pour ceux qui souffrent. ■

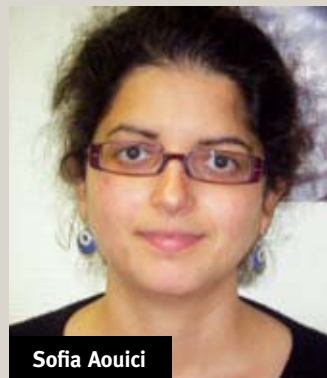
Témoignage

« Les conséquences du mal-logement sur la santé sont multiples »

Sofia Aouici, responsable bénévole de la “Mission saturnisme Île-de-France” à Médecins du Monde, analyse depuis 6 mois les conséquences du mal-logement sur la santé.

« **A**ujourd’hui, le dossier médical des familles que nous rencontrons rend compte très souvent de l’humidité dans l’habitat, de l’insalubrité et plus seulement de l’état des peintures... Les symptômes respiratoires et cutanés sont notés ainsi que la fatigue chronique, le mal-être, aussi bien chez les adultes que chez les enfants. C’est grave, car les conséquences du mal-logement sur la santé sont multiples.

Nous faisons partie de la mission “Banlieues” qui a été créée en 2003 et nous suivons actuellement une cinquantaine de familles dans le Val-de-Marne. Sur place, nous effectuons des repérages grâce aux informations transmises par la Ddass et l’ensemble des services d’hygiène. Nous faisons ensuite du porte-à-porte. Jusqu’en 2007, nous étions dans les Hauts-de-Seine, à Gennevilliers et Clichy notamment, où l’habitat insalubre était moins diffus. Le repérage dans le Val-de-Marne nous demande de nombreuses heures. Pour intervenir rapidement auprès des familles les plus mal-logées, il faudrait que nous puissions travailler en partenariat avec d’autres associations qui nous alerteraient, cela nous ferait gagner du temps.



Sofia Aouici

© DR En général, pour les cas de saturnisme avérés, nous réussissons à avoir un relogement de la famille car les conditions de vie sont telles qu’il y a un réel danger pour les occupants et pas uniquement en termes d’intoxication au plomb... Ce qui me frappe beaucoup lorsque je rends visite aux familles, c’est leur désespoir

résigné. Elles ont le plus souvent effectué toutes les démarches nécessaires pour être relogées mais les difficultés apparaissent au moment où il est nécessaire de faire des relances : on se rend alors compte que la connaissance de leurs droits est souvent partielle et confuse.

Ce qui est également déplorable, c’est le manque de respect des délais. Si nous suspectons de la plombémie dans un logement et que la Ddass établit un diagnostic positif, une injonction de travaux pour suppression du risque est envoyée au propriétaire. Il doit dès lors faire démarrer le chantier dans un délai d’un mois. Or, bien souvent les travaux ne commencent qu’un an après ! Pendant ce temps, la santé des habitants se délabre. ■

Dans la rue...

Victimes et bourreaux

Chaque jour, des enfants, de 12 à 17 ans atterrissent seuls en région parisienne. Porteurs des rêves migratoires de leurs parents, bercés par les promesses des passeurs, ils se retrouvent à la rue. Proies faciles pour les hommes sans scrupule.

En 2007, Samara, 15 ans, embarque à Addis-Abeba, direction Paris. Son père ne veut plus s'occuper d'elle. Opportunément une relation de ce dernier procure passeport et visa et assure qu'à Paris, il a trouvé une école. Le lendemain, les contrôles passés à Roissy, Samara est abordée par un homme qui lui demande son passeport, pour l'inscrire dans un foyer et promet de venir la chercher. Cinq heures plus tard, Samara quitte seule l'aéroport et passe une première nuit dans le RER, suivie de quatre autres. Jusqu'à ce qu'un homme la repère et l'expédie sur le trottoir... Le rêve de la jeune Ethiopienne vire au cauchemar. «*Nous l'avons repérée peu de temps après en effectuant une maraude,*» explique Dominique Habiya-remye responsable du centre d'EMDH, Enfants du Monde Droits de l'Homme, au Kremlin-Bicêtre. «*Son protecteur qui la surveillait nous a assuré qu'elle était majeure. Une radio des os du poignet a prouvé le contraire.*» Samara est sauvée de justesse, comme une dizaine d'autres filles. Aujourd'hui en formation, elle croit de nouveau à la vie, «*J'ai eu peur mais ça va maintenant, confie-t-elle dans un français rocailleux.*» Dominique Habiya-remye précise

«*Actuellement nous hébergeons une trentaine de mineurs de 17 nationalités. Deux tiers de garçons, un tiers de filles. Le plus jeune, Sri Lankais, a 12 ans. Ils viennent de pays rongés par la famine, les conflits, les répressions. Les familles expédient les plus costauds. Des passeurs leur remettent de faux passeports avec un vrai visa, qu'ils récupèrent le voyage terminé, pour les donner à d'autres victimes.*» Ces gamins, s'ils ne croisent pas une maraude, tombent entre les mains de gangs qui les enrôlent dans des filières de travail au noir, de trafics divers, de prostitution voire d'esclavage. Or, chaque nuit, plusieurs dizaines de mineurs dorment dehors ou dans des squats, à proximité de Roissy. «*La plupart ne demandent qu'à*

apprendre et à travailler. Une fois qu'ils accèdent à l'éducation, ce sont des élèves formidables, modérateurs dans des classes difficiles de quartier. Ce ne sont pas des voyous mais dans la rue, au hasard des rencontres, ils peuvent le devenir», regrette Dominique. En région parisienne, trois associations tentent de les aider : EMDH, France Terre d'Asile, et Hors la Rue. Leur but : constituer un dossier pour chacun afin qu'il soit pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Mais compte tenu de l'affluence de cette population et des tracasseries administratives cela peut demander des mois. Avec la crainte que les plus âgés devenus majeurs ne soient expulsés ou jetés à la rue. Car après 18 ans, nulle structure ne prend le relais. ■

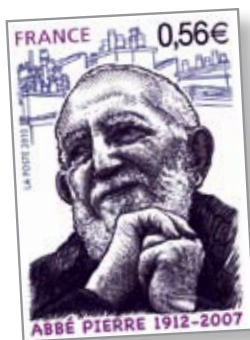


Offrir des titres restaurant

L'année dernière mon comité d'entreprise nous avait distribué en fin d'année une lettre pour expliquer qu'il collectait des titres restaurant en votre faveur. Je travaille dorénavant dans une structure plus petite, sans comité, mais je souhaiterais malgré tout vous en offrir. Est-ce possible ?

■ Maud R., Charenton-le-Pont ■

Votre question est tout à fait d'actualité puisque la loi en la matière a changé en 2008. Elle autorise dorénavant les associations et organismes, comme la Fondation Abbé Pierre, qui viennent en aide aux personnes démunies, à collecter directement des titres restaurant. Les sociétés émettrices (Chèque déjeuner, Ticket Restaurant, etc), nous les remboursent ensuite. Les sommes ainsi reçues permettent de financer tout ou partie de certains de nos programmes contre le mal-logement. Vous pouvez donc nous adresser les titres 2009 jusqu'au 10 février, et les titres 2010, tout au long de l'année. Il vous suffit de les glisser dans une enveloppe timbrée libellée à l'attention du Service Donateur (Fondation Abbé Pierre, 3 rue de Romainville 75019 Paris). Nous comptons beaucoup sur cet élan solidaire. N'hésitez pas à en parler autour de vous.



22 janvier: "Premier jour" timbre Abbé Pierre

Passionné de philatélie et donateur auprès de votre Fondation, j'ai lu qu'un timbre à l'effigie de l'Abbé Pierre devait être édité. Êtes-vous au courant ? Cela vous permet-il de récolter des fonds ?

■ Pascal K., Paris V^e ■

Le premier timbre à l'effigie de l'abbé Pierre, créé par l'artiste Claude Andreotto, a effectivement été retenu parmi les 60 projets sur les 600 proposés pour 2010 dans le programme philatélique. Ce dernier a été signé par Christine Lagarde, Ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. **Ce timbre sera vendu, et nous en sommes heureux, en avant-première à la Fondation Abbé Pierre, 3 rue de Romainville, Paris XIX^e, le 22 janvier de 9h à 18h, en présence de l'artiste.** Il sera ensuite disponible dans tous

les bureaux de poste de France à partir du 23 janvier. Sa valeur faciale est de 0,56 euro. Aucune somme de cette vente ne sera reversée à la Fondation. Cette initiative rappelle le combat de l'abbé Pierre en faveur des personnes les plus démunies, c'est un bel hommage.

L'Abbé en rap

Il m'a semblé entendre à la radio une chanson de Diam's la rappeuse dédiée à l'abbé Pierre. Je ne parviens pas à la trouver. Connaissez-vous ce titre ? J'aimerais me le procurer

■ Amélie C., Granville ■

C'est dans son dernier album *L'honneur d'un peuple Lyrics* que Diam's chante l'abbé Pierre: «Ce pays pour moi, ce pays c'est tout un tas de couleurs, tout un tas de cultures, tout un tas de douleurs, tout un tas de futurs. Ce pays c'est une banlieue qui aimerait qu'on la regarde, qui fait péter les pétards quand on la traite de racaille. Les plus grandes stars qu'elle ait portées ne sont pas Diam's et Djamel mais surtout l'abbé Pierre et sœur Emmanuelle.» Le 30 octobre dernier, à l'occasion de la célébration des 60 ans d'Emmaüs fondée par l'abbé Pierre, la chanteuse s'est produite sur la scène du Zénith.



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



Loi Dalo : un retard à combler

Selon le Comité de suivi du Dalo, présidé par Xavier Emmanuelli, 9780 ménages, dont 6500 en Ile-de-France, reconnus prioritaires par les commissions de médiation mises en place dans tous les départements, n'ont reçu aucune proposition. Le Comité rappelle que ces personnes pourraient avoir gain de cause si les préfets utilisaient l'ensemble du dispositif réglementaire et notamment la possibilité de réquisitionner les logements vacants. Le député Etienne Pinte, membre du comité a quant à lui confié que l'État avait d'ores et déjà été condamné à verser 10 millions d'euros d'astreinte.

© Seb. I. Goudfroy



■ 2^e NUIT SOLIDAIRE POUR LE LOGEMENT

Le 27 novembre dernier, les 31 associations du Collectif pour une nouvelle politique du logement ont organisé, sur le parvis du port de l'Arsenal à Paris, et dans de nombreuses autres grandes villes, la 2^e Nuit solidaire pour le logement afin de dénoncer. Particuliers, bénévoles, acteurs associatifs, artistes, tels que Cali et les Hyènes, Tcheky Kario, Daguerre, Pierre Souchon, etc, et en invité surprise Bénabar, ont signé puis apposé une tuile sur une chapente grandeur nature, réalisée par "Les Compagnons bâtisseurs". De nombreux partenaires de la Fondation se sont associés à cet événement, Ikéa, Imaris (tuiles), le groupe Accor, et bien d'autres. Marie-Christine Barrault a prêté sa voix pour lire les messages des associations. Tous les participants ont aussi formé une "spirale de l'exclusion" puis, en signe de solidarité avec les personnes de la rue, certains ont passé le reste de la nuit sur des lits de camp et des matelas.

■ La Fondation reconnue

Lors du Congrès des maires de France, à Paris en novembre dernier, la Fondation Abbé Pierre, en la personne de son délégué général Patrick Doutreligne, a reçu le "Prix de l'Éthique de la lettre du cadre territorial". « *Ce prix,*



© D.R.

a-t-il précisé « revient à la Fondation pour la force de son interpellation des pouvoirs publics et de la population sur le problème des mal-logés. C'est un honneur que je partage avec, bien sûr, le Conseil d'administration et son Président Raymond Etienne, mais aussi avec tous les salariés et bénévoles qui contribuent aux actions et à la parole de la Fondation ».

■ UN PLAN TRIENNAL POUR LES MAL-LOGÉS

Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme vient de définir sa stratégie pour un service public de l'hébergement et de l'accès au logement. Son but : réduire significativement en 3 ans le nombre de personnes à la rue en leur offrant la solution la plus adaptée à leur situation et « *si possible* » un logement. Vingt propositions par trois groupes de travail constitués avec une centaine de

représentants d'associations. Christophe Robert, directeur des Études à la Fondation Abbé Pierre copilotait celui sur "l'accompagnement social vers et dans le logement, et l'accès à un logement abordable". Ce plan est soumis à un échéancier. La Fondation va suivre avec attention la mise en œuvre de ce programme qu'elle juge déjà discutable et rappeler, si besoin est, aux pouvoirs publics leurs engagements.





Interview

« La logique économique et la loi Dalo ne sont pas compatibles »

Jérôme Bédier, issu du Medef (Mouvement des entreprises de France) a été nommé président de l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL) par Laurence Parisot, présidente du Medef, le 1^{er} octobre 2008. Il évoque pour nous la politique de cet organisme paritaire créé en 1997 qui fédère les organismes Action logement.

La crise du logement touche de plus en plus de personnes. Quelles sont les pistes de l'UESL pour éviter que cette situation n'empire ?

Il est évident qu'il y a une multiplicité de besoins, collectifs et individuels. Ce que nous croyons, c'est qu'il faut agir sur les deux. Nous avons récemment signé un protocole interprofessionnel prévoyant la construction de 30 000 logements économiquement accessibles supplémentaires par an au bénéfice des salariés les plus défavorisés, mais également pour la classe moyenne.

Nos actions se répartissent en 3 grands types : l'investissement classique dans la construction de logements (1 % Relance, Foncière Logement...), le financement à 100 % de l'ANRU et de l'ANAH* depuis 2009 et nos aides en faveur des ménages notamment pour l'accession sociale à la propriété,

l'accès à la location, ou pour la mobilité professionnelle.

Cette diversité de moyens d'action illustre notre souci de répondre à tous les types de demandes. En 2008, nous avons permis à 61 000 familles d'accéder à un logement locatif et nous avons distribué un million d'aides.

Que faites-vous pour les jeunes et les salariés en difficulté ?

Nous avons complètement remanié la Garantie des risques locatifs cette année car elle n'était pas assez efficace. Nous menons également, depuis plusieurs années, une action importante avec les mairies des zones touristiques pour améliorer les conditions d'hébergement des salariés saisonniers.

Pour les salariés en difficulté, nous disposons d'outils particuliers : le prêt "securi-pass" pour alléger les quittances de loyer mais aussi le refinancement de rachat du logement, de prêt immobilier.

Peut-on concilier logique économique et profit avec l'obligation morale et désormais légale (Dalo) de donner un toit à chacun ?

Il faut un système économique sain avec des investissements pour produire des logements. La logique économique et la loi Dalo ne sont pas incompatibles. Nous travaillons d'ailleurs à l'application de cette loi aux échelons local et national afin qu'elle ne produise pas une file d'attente... mais des logements ! Nous souhaitons d'ailleurs renforcer nos partenariats, en particulier avec les associations et avons créé un groupe de travail dirigé par Louis Besson, ancien ministre du Logement, pour redéfinir notre organisation avec les acteurs locaux. ■

* ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine, ANAH : Agence nationale de l'habitat

Des chiffres parlants

Recensés :
au moins 100 000 personnes sans-abri,
3,2 millions de mal-logés,
10 % de sortants de prison sans solution logement,
17 000 PLAI (prêts locatif aidé d'intégration),
49 099 PLUS (prêts locatif à usage social).



Jérôme Bédier





Bing.fr, simple comme un clic

Depuis décembre 2009, dès qu'un achat est effectué en ligne sur un des 600 sites marchands partenaires du moteur de recherche Bing.fr, un don proportionnel au montant de cet achat est reversé à la Fondation Abbé Pierre. Rendez-vous sur www.bing-solidaire.fr et laissez vous guider.

Épargne généreuse

En juillet 2008, la Fondation lançait avec le Crédit Coopératif, son fonds de partage, alliant épargne et solidarité, "Agir avec la Fondation Abbé Pierre". Grâce à la générosité de ses souscripteurs ce fond a permis d'investir 600 000 euros pour le logement très social. Pour en savoir plus www.fondation-abbé-pierre.fr.

■ DÉCATHLON, DU SPORT POUR TOUS

Pendant 2 ans, la Fondation d'entreprise Décathlon va soutenir 80 activités sportives proposées aux personnes accueillies dans ses Boutiques Solidarité et ses Pensions de famille. De nombreuses disciplines figurent au programme. La valorisation par le sport, un challenge à gagner. En septembre dernier lors de la braderie de Lille des jeunes gens fréquentant notre accueil de jour à Valenciennes avaient couru le marathon, arrivant à des places honorables. ■



© DR

■ "Bus bien-être": en route!



© DR

Lors de l'inauguration, à Montargis, du bus pour les femmes, géré par Imanis, Philippe, le donateur belge, à l'origine de ce projet voulu par son épouse Ariane, décédée, a laissé ce message sur le livre d'or: « *il y avait un grand rêve, il se réalise aujourd'hui avec émotions. Quel bonheur ! Merci Ariane et Philippe.* » Ce bus sillonne

désormais le département du Loiret et va à la rencontre de femmes en souffrance pour leur proposer des soins (coiffure, manucure, massage...). ■

■ EDF, DURABLEMENT INVESTIE!



© DR



© Seb! Gaudyfray

Une première convention signée en 2008 avec EDF avait mis en place à Toulon un dispositif d'accompagnement des familles en difficulté. Avec un soutien financier de 2,4 millions d'euros, renforçant budget initial prévu par la Fondation, EDF consent dans le cadre du programme "2000 toits pour 2000 Familles", à financer des travaux d'amélioration énergeti-

que dans l'habitat très social (isolation, changement de fenêtres, de chauffage, etc) afin de diminuer le montant des charges des locataires. Une des premières réalisations grâce à ce partenariat sera l'ouverture dans la dernière demeure de l'abbé Pierre à Alfortville (photo ci-dessus) d'une Pension de famille pour une quinzaine de personnes fragilisées. ■



Legs et Donations

Une histoire de confiance

Marie et Andrée, donatrices régulières, ont pris un jour contact avec la Fondation pour envisager de continuer à soutenir ses programmes après leur décès. Jean-Marie Vieux, chargé du service legs et donations, est allé à leur rencontre, à leur domicile, pour envisager les solutions les plus adaptées en fonction de leur situation respective.



Le credo de Marie : l'entraide

Voix gaie, dynamique, directe, Marie, 70 ans, célibataire, sans descendants directs, a longtemps exercé à Nazareth avant de prendre à, 51 ans, un poste de médecin scolaire dans les Vosges. Aujourd'hui à la retraite, elle voyage pour le plaisir des rencontres. « J'ai bâti toute ma vie sur l'ouverture aux autres, sur l'entraide. J'estime que lorsqu'on a la chance de vivre décemment, il faut savoir partager. Et j'avoue avoir toujours éprouvé un faible pour l'abbé Pierre, pour ce qu'il a eu le courage d'entreprendre, pour ses actions militantes en faveur des personnes démunies, à la rue. Alors j'ai souhaité que la Fondation qui porte son nom devienne ma légataire universelle. Je possède un portefeuille d'actions et quelques biens que je lui laisse. À charge pour elle de veiller à ce qu'une

de mes sœurs en difficulté reçoive une part de cet héritage. Organiser ainsi ma succession est un soulagement, un bonheur car si on ne fait pas confiance à la Fondation, vers qui se tournerait-on ? »

Conviction et fidélité

Andrée habite, elle, en Dordogne. Malgré ses 90 ans, elle continue d'avoir une activité débordante. « Assistante sociale pendant de longues années avant d'ouvrir une boutique d'objets artisanaux avec mon mari, j'ai côtoyé des gens en très grande difficulté. J'étais, qui

plus est, assez proche d'une communauté Emmaüs où un de mes amis travaillait. Un jour, j'ai eu la chance d'être invitée à déjeuner avec l'abbé Pierre. Quel homme formidable, quel charisme ! Je l'écoutais, impressionnée, sous le charme. Plus tard lorsque j'ai appris l'existence de la Fondation Abbé Pierre, j'ai décidé de la soutenir dans la mesure de mes moyens, par conviction et par fidélité. Arrivée au crépuscule de ma vie, et comme je n'ai pas eu d'enfant avec mon mari décédé, j'ai souhaité léguer à la Fondation ma maison et une partie de mon portefeuille bancaire. J'ai trouvé auprès de Jean-Marie Vieux, écoute et conseils utiles pour mettre mes affaires en ordre avant mon grand départ. Et je suis rassurée de savoir que ce que je possède sera utilisé à bon escient. »

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » *Abbé Pierre*

Pour en savoir plus, demandez la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre" par simple courrier. Vous pouvez également contacter : **Jean-Marie Vieux**
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris

Tél : 01 55 56 37 27
06 23 25 93 78

jmvieux@fondation-abbé-pierre.fr



Il était une fois...

Les derniers instants de l'abbé Pierre

■ **L**undi 22 janvier 2007, trois heures du matin, le secrétaire particulier de l'abbé Pierre, Laurent Desmard, est réveillé par un coup de téléphone de l'hôpital du Val de Grâce.

« Monsieur, comme vous nous l'aviez demandé, nous vous informons que l'abbé Pierre est dans ses derniers instants et que vous pouvez venir pour l'accompagner. »

« ... j'ai compris ce que j'avais sous mes yeux. La force de l'abbé Pierre venait de son affection pour les compagnons et pour tous les pauvres, les déshérités. »

Comme convenu, il téléphone à Martin Hirsch, président d'Emmaüs France à l'époque, et à Odile, une des nièces de l'Abbé habitant juste en face de l'hôpital.

Laurent sera le premier dans la chambre. Il découvre le grand homme allongé sur son lit, un masque à oxygène sur le nez. Il respire très mal. Il se penche à son oreille et glisse sa main entre les siennes.

Puis il commence à prier et très vite Odile le rejoint. Elle se place de l'autre côté du lit. Au bout d'un moment, la respiration devient plus calme. « C'est curieux » lui dit-elle, « on a l'impression que ça va mieux. » À ce moment précis, la machine à oxygène sonne, les médecins arrivent en toute hâte. Chacun est suspendu à l'instant et redoute le pire. Et soudain, nous entendons l'un des

médecins nous confier ce que nous redoutions tous : « *Ca y est, il arrête de lutter.* » Bouleversés, les proches sortent de la chambre pour prendre un café, le texte annonçant la mort de l'abbé Pierre est rédigé.

« Moi, comme je n'arrivais pas à y croire, je suis retourné dans la chambre de l'Abbé. Il était allongé, tout blanc dans les draps blancs. Je ne l'avais jamais vu aussi maigre. Nous étions tous les deux dans cette petite chambre d'hôpital alors que la nouvelle de sa mort était diffusée sur toutes les ondes. J'ai tout de suite pensé à tous les compagnons, dans les communautés, partout dans le monde. Dans cette petite chambre, je n'étais plus seul avec l'Abbé. Là, j'ai compris ce que j'avais eu tous les jours sous les yeux. La force de l'abbé Pierre venait de son affection pour les compagnons et pour tous les pauvres, les déshérités. Je n'oublierai jamais un tel moment » confie, quelque temps plus tard Laurent Desmard, encore sous le choc.

En hommage à cet homme, à la bonté et au charisme exceptionnels, La Poste édite un timbre philatélique commémoratif "abbé Pierre", le 22 janvier 2010, date anniversaire de son décès. ■



Laurent Desmard, toujours aux côtés de l'abbé Pierre

© Seb ! Godefroy

Le timbre sera en vente dans tous les bureaux de poste et à la Fondation (lire page 15).

